

**BUREAU COMMUNAUTAIRE**  
**SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt huit novembre à dix sept heures trente, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du vingt et un novembre deux mille vingt cinq, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

**2025BC1-1-2-51**

**OBJET : 2025F01 - ACQUISITION DE MATÉRIELS D'ENTRETIEN DE TERRAIN POUR LE GOLF À ESPALAISS ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ DE FOURNITURES ET SERVICES**

**Etaient présents :**

Messieurs BAYLET Jean Michel, Jean-Paul TERRENNE, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, Madame Francine FILLATRE, DELFARIEL Eric, BENOIT Pascal, DOUSSON Bruno, RATTO Stéphan, Madame LE CORRE Christiane, DUPUY Jean, Madame MAERTEN Marie Bernard, MERIEL Guy et BOYER Serge.

**Assistait à la réunion :**

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Pascal BENOIT a été désigné secrétaire de séance

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-54 du Code de la justice Administrative.  
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**2025BC1-1-2-51**

**OBJET : 2025F01 - ACQUISITION DE MATÉRIELS D'ENTRETIEN DE TERRAIN  
POUR LE GOLF À ESPALAIS  
ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ DE FOURNITURES ET SERVICES**

Le Président rappelle qu'une consultation a été lancée dont la date de remise des offres était fixée au 26 septembre 2025 à 12h00, pour l'acquisition de matériels d'entretien de terrain pour le Golf à Espalais.

Cette consultation, par voie de procédure adaptée ouverte, est soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-11<sup>o</sup> du Code de la commande publique.

Le marché est décomposé en 3 lots :

Lots	Désignation
1	Achat d'un défeutreur
2	Achat d'un plateau de coupe
3	Achat d'un regarnisseur de Green / Départ

La Commission des plis s'est tenue le 25 novembre 2025 pour le jugement des offres des lots 1 et 3.

**LOT 1 : ACHAT D'UN DÉFEUTREUR**

1 entreprise a déposé une offre, il s'agit de :

Entreprise HAKO France SAS	Code postal - Ville 31 200 - TOULOUSE
-------------------------------	--

Au vu du tableau d'ouverture des plis, la candidature est jugée recevable.

Les critères d'analyse des offres sont les suivants conformément au règlement de la consultation :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	60.0 %
2-Valeur technique au regard des fiches techniques et des caractéristiques techniques de l'équipement proposé ainsi que la durée de la formation du personnel proposée	20.0 %

3-Garantie des prestations : durées de garantie et de dépannage inclus dans le prix du marché, disponibilité des pièces de rechange et SAV, équipement de prêt en cas d'indisponibilité.	10.0 %
4-Délai de livraison	10.0 %

Au vu du rapport d'analyse des offres, l'offre négociée du candidat HAKO France SAS est économiquement avantageuse malgré le fait qu'elle excède l'estimation et présente toutes les garanties techniques nécessaires pour répondre au besoin.

Le classement suivant est proposé :

Montant HT estimé : 16 000,00 € HT		
Classement	Nom ou raison sociale du candidat	Montant H.T. (après négociation)
1	HAKO France SAS	17 000,00 €

## LOT 2 : ACHAT D'UN PLATEAU DE COUPE

1 entreprise a déposé une offre, il s'agit de :

Entreprise HAKO France SAS	Code postal - Ville 31 200 - TOULOUSE
-------------------------------	--

Au vu du tableau d'ouverture des plis, la candidature est jugée recevable.

Les critères d'analyse des offres sont les suivants conformément au règlement de la consultation :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	60.0 %
2-Valeur technique au regard des fiches techniques et des caractéristiques techniques de l'équipement proposé ainsi que la durée de la formation du personnel proposée	20.0 %
3-Garantie des prestations : durées de garantie et de dépannage inclus dans le prix du marché, disponibilité des pièces de rechange et SAV, équipement de prêt en cas d'indisponibilité	10.0 %
4-Délai de livraison	10.0 %

L'offre du candidat HAKO France SAS est toujours en cours d'analyse.

### LOT 3 : ACHAT D'UN REGARNISSEUR DE GREEN / DEPART

1 entreprise a déposé une offre, il s'agit de :

Entreprise HAKO France SAS	Code postal - Ville 31 200 - TOULOUSE
-------------------------------	--

Au vu du tableau d'ouverture des plis, la candidature est jugée recevable.

Les critères d'analyse des offres sont les suivants conformément au règlement de la consultation :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	60.0 %
2-Valeur technique au regard des fiches techniques et des caractéristiques techniques de l'équipement proposé ainsi que la durée de la formation du personnel proposée	20.0 %
3-Garantie des prestations : durées de garantie et de dépannage inclus dans le prix du marché, disponibilité des pièces de rechange et SAV, équipement de prêt en cas d'indisponibilité	10.0 %
4-Délai de livraison	10.0 %

Au vu du rapport d'analyse des offres, l'offre négociée du candidat HAKO France SAS est économiquement avantageuse malgré le fait qu'elle excède l'estimation et présente toutes les garanties techniques nécessaires pour répondre au besoin.

Le classement suivant est proposé :

Montant HT estimé : 16 000,00 € HT		
Classement	Nom ou raison sociale du candidat	Montant H.T.
1	HAKO France SAS	23 220,00 €

En conséquence, le Président propose :

- pour le lot 1 - d'attribuer le marché au candidat HAKO France SAS pour un montant forfaitaire de 17 000 € HT,
- pour le lot 3 - d'attribuer le marché au candidat HAKO France SAS pour un montant forfaitaire de 23 220,00 € HT,

Concernant le lot 2 l'offre du candidat est toujours en cours d'analyse.

- de l'autoriser, ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférentes.

## LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

### DECIDE

- pour le lot 1 - d'attribuer le marché au candidat HAKO France SAS pour un montant forfaitaire de 17 000 € HT,
- pour le lot 3 - d'attribuer le marché au candidat HAKO France SAS pour un montant forfaitaire de 23 220,00 € HT,

Concernant le lot 2 l'offre du candidat est toujours en cours d'analyse.

- d'autoriser le Président ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférentes.

Fait à Valence d'Agen, le 28 novembre 2025  
Au registre sont les signatures

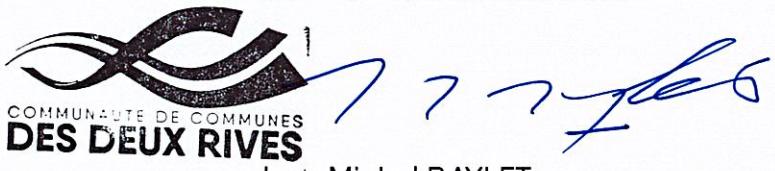
Pour extrait conforme  
A Valence d'Agen, le 1<sup>er</sup> décembre 2025

Le secrétaire de séance désigné  
Le Maire de GOLFECH



Pascal BENOIT

Le Président de la Communauté de  
Communes des Deux Rives



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**DES DEUX RIVES**

Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le

Affiché sur le panneau des annonces légales le

**08 DEC. 2025**

**08 DEC. 2025**

## AR Préfecture

### 2025F01 - Acquisition de matériels d'entretien de terrain pour le Golf à Espalais - ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ DE FOURNITURES ET SERVICES

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20251208-  
2025BC1\_1\_2\_51-DE

Numéro d'acte : 2025BC1\_1\_2\_51

Date de décision : 08/12/2025

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 1-1-2-0-0 (Commande Publique / Marchés publics / marchés en procédure adaptée (hors maîtrise d'oeuvre et conventions de mandat))

Fichier acte : 2025BC1-1-2-51 2025F01 ACQUISITION MATERIELS ENTRETIEN TERRAIN POUR LE GOLF A ESPALAIS AMFS.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

---

Date d'envoi de l'acte : 08/12/2025 15:37:51

Date de réception de l'AR : 08/12/2025 15:38:19